



C'est dans l'intelligence divine des conséquences de la CROIX pour l'homme que se trouve la clé du christianisme vrai, tel que Dieu le déclare dans SA PAROLE, la Bible.

Claude BEAUPORT

www.bible.beauport.eu

www.msgfacebook.beauport.eu

Quel est le cadre du Christianisme selon Dieu ?

Quelles en sont les conséquences en termes de témoignage individuel et collectif

Ce message s'adresse au [vrai chrétien](#), celui qui est passé par une [vraie conversion](#)?

La première question à vous poser est de savoir ce qu'est une [vraie conversion](#) !

La Parole de Dieu définit toujours un cadre très clair dans lequel elle parle. Ce cadre définit aussi très clairement la portée des enseignements que la Parole de Dieu veut nous communiquer par son Esprit. Le Saint Esprit, conduit toujours l'âme sincère et dépendante de lui à bien saisir ce cadre. Sous cette direction du Saint Esprit, le croyant peut alors penser, et agir sous la puissance du Saint Esprit.

Il est toujours important de revenir à la base, **au fondement**, qui est le Seigneur Jésus lui-même, son œuvre à la croix, et **les conséquences qui en découlent !** C'est le premier cadre dans lequel tous les autres s'inscrivent ! Sortir de ce cadre, ne pas tenir compte de **ce fondement** et tirer des conclusions, conduira l'âme qui agit ainsi (et il y en a beaucoup, hélas !) à errer ! Voyez ce que le Seigneur Jésus dit à ces personnes qui tirent des conclusions complètement fausses, car elles refusent de se placer dans le cadre défini clairement par la Parole : « *N'est-ce pas à cause de ceci que vous errez, c'est que **vous ne connaissez pas les écritures, ni la puissance de Dieu ?** » ([Marc 12](#))*

Il est donc essentiel de bien saisir le cadre de la Parole de Dieu, et de garder toujours en mémoire, ce cadre pour comprendre le message que le Seigneur Jésus veut nous faire comprendre par le Saint Esprit, qu'il a envoyé sur la terre à cet effet.

La première chose à faire est d'abord de prier le Seigneur pour qu'il nous éclaire lors de notre lecture de la Parole, afin que nous puissions placer le message dans son contexte, afin de ne pas errer ! Pour cela, on prie, en s'adressant au Père (personne divine) ou le Seigneur Jésus (personne divine), par le Saint Esprit (personne divine). Mais on ne prie pas le Saint Esprit ! On ne peut prier efficacement que par le Saint Esprit, toute autre prière n'a aucun accès à Dieu ! Un peu de bon sens fait comprendre que l'on ne peut pas à la fois s'adresser à une personne, par l'intermédiaire de cette personne ! C'est ainsi que l'on ne trouve pas dans la Parole des personnes qui s'adresse au Saint Esprit ! A quel titre et par qui auraient-elles pu le faire ?

Par sa mort, par sa résurrection, le Seigneur Jésus a mis un point final à ce qu'est l'homme, en tant que fils d'Adam, c'est-à-dire à ce que je suis naturellement en tant que fils de mon père ! En tant que tel, j'ai fait la démonstration que je suis incapable de me soumettre à la pensée de Dieu, même de Dieu venu en grâce en la personne de Jésus, Fils de Dieu, au point que ma haine à son égard était telle que je suis coupable de l'avoir crucifié ! Il n'y a rien à retirer de bon de cet être là que je suis en tant qu'être naturel, appartenant à la 1^{ère} création, celle de Genèse 1 qui est suivi de Genèse 3, introduisant le péché dans le monde ! Je ne peux pas être un témoin du Seigneur, encore moins être un membre de l'Assemblée, le corps de Christ, dans cette situation-là, et encore moins donner un avis, une direction dans le cadre d'une assemblée locale à laquelle je me rattache.

Lors de ma conversion, ayant cru (par la foi) à ce que Dieu a fait en la personne du Seigneur Jésus, lors des 3 heures de ténèbres (de la 6^{ème} à la 9^{ème} heure) : il s'est non seulement chargé de mes péchés, toutes mes fautes, et les a expiés devant Dieu, il s'est en plus identifié à moi-même (s'identifiant à l'homme que je suis naturellement avec le péché actif en lui, la racine qui produit les péchés), et sur lequel Dieu a porté un jugement définitif ! La mort du Seigneur, a mis fin à cet être moral là ! A ce vieil homme ! Par son identification avec lui, Dieu l'a placé dans le tombeau lorsque le Seigneur Jésus y a été placé !

La mort ne pouvant pas retenir dans son sein le Prince de la vie, la Gloire du Père l'a ressuscité (Romains 6 v.4) d'entre les morts !

La conséquence en est que, par la grâce, celui qui croit en lui, ressuscite avec lui, avec une vie nouvelle (moralement différente de celle de fils d'Adam), vie divine et éternelle ! Celui qui croit en lui, par sa nouvelle naissance appartient à la nouvelle création (de nature morale) où tout est de Dieu, rien de l'homme ! Contrairement à la 1^{ère} création, le péché est absent dans la nouvelle !

C'est dans ce cadre-là, dans ce nouveau cadre moral, et rien que celui-là que le croyant, en tant qu'homme nouveau, ressuscité avec Christ, est un membre du corps de Christ ! En d'autres termes membre de l'Assemblée, qui est le corps de Christ ! Dès qu'une âme passe par une vraie conversion, elle ressuscite avec le Seigneur, et en tant qu'homme nouveau, cette âme fait partie, pour l'éternité, de l'Assemblée ! Tout ceci n'engage en rien ma responsabilité,

si ce n'est d'y donner foi. **Tout est fait par Dieu**, par le Seigneur Jésus, c'est le résultat de sa grâce.

Ceci étant dit, le Seigneur me laisse sur la terre, avec un grand nombre de vrais croyants, pour être ensemble des témoins de sa grâce, et cela jusqu'à ce que le Seigneur vienne enlever son Eglise, dont certains de ses membres sont passés par la mort de leur corps, et d'autres sont toujours présents et vivants corporellement sur la terre (1 Thessaloniens 4 v.13-18).

« **Témoigner** » veut dire refléter d'abord individuellement, comme un miroir le fait, ce que je suis devenu par le fait de ma nouvelle naissance, ce que je suis dans le Seigneur, en tant que nouvel homme, appartenant à la nouvelle création.

Pour ce faire, étant toujours corporellement sur la terre, et mon cœur naturel y étant bien présent, et de ce fait le péché est toujours bien en moi (il ne doit pas être **sur** moi), j'ai besoin des secours de l'Esprit, des secours du Seigneur Jésus qui accomplit pour moi, son office de Souverain Sacrificateur, j'ai besoin de ce secours, pour pouvoir être un témoin, et c'est la raison pour laquelle [Hébreux 12](#) nous dit : « ... *rejetant tout fardeau et le péché qui nous enveloppe si aisément, courons avec patience la course qui est devant nous, fixant les yeux sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi, lequel, à cause de la joie qui était devant lui, a enduré la croix, ayant méprisé la honte, et est assis à la droite du trône de Dieu.* ». « Le péché qui nous enveloppe, ... » ne fait pas appel au péché sur moi, mais de ma faiblesse naturelle, au péché potentiel qui est en moi, et qui est toujours prêt à se manifester, en activant le vieil homme. Pour ne pas pécher, j'ai besoin des secours du Seigneur Jésus dans le ciel en tant que Souverain Sacrificateur, hélas, si le vieil homme se réveille de la mort, et que je pêche (péché sur moi), j'ai besoin de l'office d'Avocat auprès du Père ([1 Jean 2 v.1](#)).

Le croyant, possédant la vie divine et éternelle, est aussi **scellé du Saint Esprit** ([Ephésiens 1 v.13](#)).

La semence de [Matthieu 13 v.8 & 23](#), étant tombée dans un cœur travaillé, la vie divine éclot lors de la nouvelle naissance, l'Esprit Saint fait son habitation dans le croyant, qui, sous la seule action du Saint Esprit, produit du fruit pour Dieu !

Le nouvel homme n'a aucune force, aucune énergie, en dehors de l'énergie spirituelle produite par le Saint Esprit !

Les fruits produits par le Saint Esprit agissant dans le nouvel homme, constitue le **témoignage individuel, reflet**, dans la 1^{ère} création marquée par le péché, de ce que Dieu a fait pour moi et de moi, en vertu de la mort et de la résurrection du Seigneur Jésus, à savoir ce que je suis en tant que nouvel homme, donc dans la nouvelle création.

Si il y a un témoignage individuel, il y a aussi un **témoignage collectif**, car l'œuvre de Christ a uni les croyants en un seul corps ([Romains 12 v.5](#)) !

Les croyants sont constitués en un seul corps, non pas en tant que fils d'Adam, mais en tant qu'enfant de Dieu, en tant que nouvelle création ([2 Corinthiens 5 v.17](#)).

L'Assemblée est ainsi constituée de l'ensemble de tous les vrais croyants, toutes les personnes passées par une vraie conversion, toutes les personnes dont les cœurs ont été travaillés comme ceux de [Matthieu 13 v.8 & 23](#). **C'est l'œuvre de Dieu**, **la responsabilité des croyants n'est engagée en rien** (sinon de croire) **pour faire partie de l'Assemblée, le corps de Christ.** **C'est ce qu'est l'Eglise dans la nouvelle création.**

Il en est **autrement** quand il est question du **témoignage collectif** : **ma responsabilité**, et **celle de tous les vrais croyants**, **est engagée**, **afin de témoigner sur la terre que nous sommes unis en un seul corps**, de refléter sur la terre, dans la 1^{ère} création, que nous sommes unis en un seul corps, ce que nous exprimons dans la cène, lorsque nous nous souvenons de la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.

La réalité de ce témoignage doit être **authentifiée** par **la présence de Seigneur Jésus**, lorsque l'assemblée se réunit. Les personnes qui se rassemblent, ne se réunissent pas en tant qu'assemblée dans le sens donné par la Parole, **si la présence du Seigneur n'est pas au milieu d'elles**, il s'agit alors d'un rassemblement de personnes autour d'un certain sujet.

Cette présence n'est effective que **si nous sommes réunis à son Nom**. Pour se faire, il y a des conditions, qui peuvent se résumer en **la manifestation publique de l'appartenance à la nouvelle création** et en reflétant les caractères sur la terre, à savoir :

- Dans une **séparation totale** des caractères **du monde (religieux ou autre)**
- En dehors de **tout mal**, qu'il soit moral (selon la morale de Dieu, pas celle des hommes, du monde) ou doctrinal (enseignement des vérités de la Parole de Dieu)
- Tout vrai croyant a le privilège de se **souvenir de la mort du Seigneur**, par la cène, et par là exprimer son appartenance au corps de Christ, qu'il voit dans son ensemble dans le seul pain.
- A ce dernier point, et tenant compte des 2 autres points (c'est évident), il n'y a qu'**une seule exception**, c'est le cas d'un croyant apportant par ses pratiques une contradiction avec l'expression de cette unité (par exemple aller rompre le pain, là où ces principes ne sont pas respectés), il est alors **un contre-témoignage à cette unité**, et de ce fait n'y a pas sa place (aussi longtemps qu'il ne reconnaît pas son erreur, évidemment)

Si un rassemblement local réunit ces critères, il a le caractère d'assemblée locale et doit être reconnu par les autres assemblées locales, témoignant aussi par ce fait de l'unité du Corps de Christ.

Il n'y a pas d'autres principes à suivre ! La Parole nous donne beaucoup d'instructions à ce sujet.

Le Seigneur a aussi donné des dons à l'Assemblée (les dons sont donnés à l'Assemblée sur la terre, et pas en particulier à une assemblée locale), pour aider les croyants à croître spirituellement. Ne pas prendre en compte ces dons, c'est s'opposer ouvertement à Dieu qui les a donnés, c'est résister à l'Esprit Saint ! ([Actes 7 v.51](#))

Quel que soit le thème que nous abordions, il est impératif de rester dans le cadre que je viens d'essayer de dessiner !

Si nous ne le faisons pas, nous errerons inévitablement !

Je souhaite que les lecteurs fassent comme ceux de Bérée, qui examinaient dans les Ecritures, pour voir que les choses étaient bien ainsi !